

Le bulletin d'adhésion à RETROCHAP

RETROCHAP

Association Loi 1901 inscrite sous le N° W452009120 à la préfecture du Loiret

Numéro d'adhésion à la FFVE : MM 1227

13, rue de la Bredauche 45380 La Chapelle Saint Mesmin

Contacts : 06 03 15 83 25 – president@retrochap.fr - site : www.retrochap.fr

Bulletin d'adhésion – Pour un renouvellement indiquer les éventuelles modifications dans les coordonnées. S'il n'y a pas de modifications faire parvenir votre chèque à l'adresse ci-dessus dans les meilleurs délais.

Nom :Prénom :

Adresse postale :

Adresse mail :Téléphone :

Adhère pour l'année 2020 à l'association **RETROCHAP** (établir le chèque à l'ordre de RETROCHAP)

Le montant de la cotisation famille est pour 2020 de : 30 €

Le renouvellement d'une adhésion devra se faire avant le 1^{er} Mars 2020

*Pour une adhésion sollicitée après le 1^{er} septembre 2020
, le montant est de 10 € mais cette adhésion n'est valable que jusqu'au 31 décembre 2020*

VEHICULES					
N°	MARQUE	MODELE	TYPE	ANNEE	ETAT *

* Etat du véhicule : non roulant, roulant, à restaurer, en cours de restauration, restauré, état collection...

MINIATURES	
THEMES	Nombre d'exemplaires

L'adhésion à l'association ouvre le droit :

- De participer aux réunions des adhérents,
- De participer à l'ensemble des activités de l'association,
- De recevoir régulièrement toutes les informations sur l'activité et les projets du club par email (de préférence) ou par envoi postal,
- De bénéficier de tout avantage négocié pour l'association

L'adhésion n'est reconnue qu'après validation par le bureau et règlement de la cotisation annuelle

L'adhésion implique de se conformer aux statuts et au règlement intérieur en vigueur

Date et signature de l'adhérent :